

## CAP MV – Maintenance des Véhicules

### Option : Voitures Particulières

#### Statut Scolaire

Niveau 3  
Certification Code RNCP 19118  
Code diplôme Education  
Nationale 500-25218 R



#### Pour qui ?

Après la classe de 3ème générale, 3ème prépa métier pour une entrée en classe de CAP

Accessible aux élèves sortant d'un dispositif ULIS Collège

#### LES PLUS

Poursuite d'études à SFDA  
ULIS Pro en CAP  
Certification PIX et Voltaire  
Partenariats sportifs et sections sportives  
Formule Campus  
1300m<sup>2</sup> d'espace professionnelles

#### SITE DE FORMATION

LGT – LP – CFA – CFP  
Saint François d'Assise  
11 Rond Point Charles Sorin  
85000 LA ROCHE SUR YON

#### CONTACTS

contact@stfrancoislaroche.fr  
02 51 37 04 48  
Responsable du pôle  
Yvonnick Malary  
[www.stfrancoislaroche.fr](http://www.stfrancoislaroche.fr)

Le/La titulaire du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des véhicules exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des véhicules dans les domaines des voitures particulières.

L'action du titulaire du CAP Maintenance des Véhicules est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de réparation, de maintenance et de service.

L'activité du titulaire du CAP Maintenance des Véhicules s'exerce dans un environnement qui implique un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à :

- Réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ;
- Participer au diagnostic sur les véhicules ;
- Réceptionner et restituer le véhicule ;
- Participer à l'organisation de la maintenance.

La maintenance des véhicules est en constante évolution, en conséquence le/la titulaire du devra être capable d'actualiser régulièrement ses compétences et d'intégrer dans sa pratique professionnelle, les acquis de sa formation tout au long de la vie.

#### COMPETENCES DEVELOPPEES

##### S'informer - Communiquer

- Collecter les données nécessaires à son intervention
- Communiquer en interne

##### Analyser - Décider

- Préparer son intervention
- Participer au diagnostic

##### Réaliser

- Remettre en conformité les systèmes, les sous-ensembles, les éléments
- Effectuer les mesures sur véhicule
- Effectuer les contrôles, les essais
- Régler un système
- Préparer le véhicule
- Gérer son poste de travail

#### APRES LA FORMATION

##### Poursuite d'étude :

- **Bac Pro** Maintenance des Véhicules (entrée en classe de première)
- **CAP** Réparation carrosserie en 1 an
- **CQP** Mécanicien

##### Débouchés professionnels :

Le/La titulaire CAP MV est amené à exercer son activité de service :

- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs, des entreprises toutes marques ;
- dans les services de maintenance des entreprises de transport ou de flottes de véhicules.

#### TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN

10/11 - 91% en 2023

28/31 (90%) sur les 3 dernières années

#### TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

30% d'insertion professionnelle

80% de poursuites d'études

## ENSEIGNEMENTS à SFDA

### ENSEIGNEMENTS

**19h par semaine** - Enseignement professionnel : Pratique professionnelles, co-intervention français et mathématiques, chef d'œuvre, Prévention-santé-environnement,

**8,5 h par semaine** - Enseignement général : Français - histoire-géographie et enseignement moral et civique, Mathématiques - Sciences, Langue vivante Anglais, Arts appliqués et culture artistique, Education physique et sportive

**3,5h par semaine d'accompagnement** (approfondissement par dédoublement, consolidation, accompagnement à l'orientation)

### METHODES PEDAGOGIQUES

Projets  
Utilisation de matériels professionnels  
Travaux dirigés et Travaux Pratiques  
Mise en situation sur véhicules clients  
Alternance d'apports théoriques et pratiques  
Méthodes qui prennent appui sur l'existant et le vécu  
Accompagnement spécifique avec coordinateur pour les élèves en ULIS PRO

### EVALUATION et SUIVI des apprentissages

Notation en lien avec les épreuves d'examen  
100% des épreuves en CCF  
Bulletins trimestriels  
Accès au logiciel d'évaluation - EcoleDirecte  
Livret de suivi des périodes en entreprise (PFMP)  
Livret de compétences professionnelles

### ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPEES

PAI / PAP

Contact référent handicap de l'établissement : [liliane.piveteau@stfrancoislaroche.fr](mailto:liliane.piveteau@stfrancoislaroche.fr)

Dispositif ULIS PRO

Contact coordinatrice ULIS PRO : [delphine.robion@stfrancoislaroche.fr](mailto:delphine.robion@stfrancoislaroche.fr)

## FORMATION SOUS STATUT SCOLAIRE TEMPS PLEIN

### Durée de la formation

2 ans - 55 semaines - 1705 heures et 12 à 13 semaines en entreprise

### ORGANISATION DE LA FORMATION

Première année de CAP - 29 semaines de cours - 899 heures - 6 à 7 semaines en entreprise (3 en janvier et 3 à 4 en juin)

Deuxième année de CAP - 26 semaines de cours - 806 heures - 6 semaines en entreprise (3 en novembre et 3 en mars)

### COUT DE LA FORMATION

1075 € par an pour le CAP pour l'année scolaire 2022-23

17 € par an de frais administratifs

27 € par an pour les activités "culturelles-pédagogiques"

Un coût lié aux équipements professionnels (variable en fonction de la dotation de la région) - pour le cycle de formation

### EFFECTIFS

**Minimum 8 et maximum 10 dont 2 élèves en dispositif ULIS PRO**

### ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement dans l'orientation et à l'insertion professionnelle

Accompagnement de la personne (écoute, bien être, pastorale...)

Accompagnement des jeunes avec troubles de la fonction cognitive (ULIS Pro)

4 temps de conseils de professeurs par année scolaire,

Réunions de parents et d'orientation

Visite systématique de nos enseignants auprès des entreprises



### CONDITIONS D'INSCRIPTION

-Demande d'inscription sur le site internet du lycée - <https://www.stfrancoislaroche.fr>

### CONDITION D'ADMISSION

Déposer un dossier de candidature complet

Effectuer un entretien individuel pour validation du projet avec un responsable.

Avis d'admission sur le projet du jeune et ses aptitudes sans sélection